

Conditions Générales de Location – Programme I Love Bois Fleuri (1/2)

1° Modalités du programme I Love Bois Fleuri

Le programme I Love Bois Fleuri permet aux clients fidèles de bénéficier de tarifs préférentiels ainsi que d'avantages exclusifs (voir article 2).

Ce programme est exclusivement réservé aux clients ayant séjourné au Camping Le Bois Fleuri durant la saison 2026 et souhaitant réserver leur séjour pour la saison 2027 avant le 19 septembre 2026.

2° Inclus dans le prix de location – Pack I Love Bois Fleuri

Le **Pack I Love Bois Fleuri** permet de bénéficier de nombreux avantages, dont des réductions pouvant aller jusqu'à 45 % sur le prix du séjour.

Ce pack comprend notamment :

- Le choix de l'emplacement*
- La possibilité de modifier les dates du séjour*
- Aucun frais de réservation
- 15 % de réduction sur la demi-pension
- 20 % de réduction sur les prestations supplémentaires
- Arrivée anticipée dès 11h et départ tardif jusqu'à 17h*

*Siehe die oben genannten Artikel

3° Tarifs des hébergements locatifs

Les clients du programme I Love Bois Fleuri bénéficient de conditions tarifaires avantageuses :

- Jusqu'à 45 % de réduction en basse saison (avril à juin et septembre)
- Jusqu'à 20 % de réduction en juillet et août, selon la période tarifaire
- À partir de 3 semaines de séjour, une réduction supplémentaire de 5 % est appliquée en haute saison

Ces offres ne sont pas cumulables avec d'autres promotions.

4° Réductions sur les prestations supplémentaires

(Prix avant remise – à réserver avant l'arrivée)

Demi-pension (15 % de réduction)

- Adultes (à partir de 13 ans) : 30 € / nuit / personne
- Enfants (6 à 12 ans) : 17 € / nuit / enfant

Autres prestations (20 % de réduction)

- Grille de barbecue : 5 € / séjour
- Kit draps : 15 € / lit
- Couverture : 5 € / pièce
- Kit serviettes : 6 € / set
- Parasol : 14 € / séjour
- Lit bébé : 5 € / jour (maximum 35 €)
- Chaise haute : 2 € / jour
- Baignoire bébé : 2 € / jour
- Matelas à langer : 2 € / jour

5° Délai d'option

Après l'émission d'un devis, une option de réservation est valable pendant 5 jours.

⚠ Un devis ne constitue pas une confirmation de réservation.

Passé ce délai, et sans confirmation de la part du client, l'option est automatiquement annulée.

6° Règlement

Basse saison

- Acompte de 25 % à verser dans les 10 jours suivant la réception du devis
- Solde du séjour à régler au plus tard 1 mois avant l'arrivée

En l'absence de réception de l'acompte dans ce délai, l'option sera automatiquement annulée.

Haute saison

Un acompte de 150 € est demandé afin de confirmer la réservation.

- un complément devra être réglé avant fin janvier 2027 afin d'atteindre 25 % du montant total du séjour
- le solde devra être réglé 1 mois avant l'arrivée

Aucune relance ne sera envoyée concernant le paiement du solde.

7° Garantie de modification

Basse saison

Les dates du séjour peuvent être modifiées gratuitement jusqu'à la veille de l'arrivée, sans justification.

Haute saison

Les modifications sont possibles jusqu'à 30 jours avant l'arrivée, sous réserve de disponibilité.

Les annulations ne donnent lieu à aucun remboursement des sommes versées. Seul un report du séjour peut être proposé.

8° Modification des dates et/ou de l'hébergement

Toute modification doit nous être notifiée par mail à contact@bois-fleuri.com.

En cas de modification des dates du séjour ou du type d'hébergement, le tarif initial devient caduc.

Le séjour sera alors recalculé selon les tarifs en vigueur et les disponibilités au moment de la demande.

Conditions Générales de Location – Programme I Love Bois Fleuri (2/2)

9° Jours d’arrivée et de départ – durée de séjour

Avril, mai, juin et septembre

- Arrivées et départs tous les jours de la semaine
- Arrivée à partir de 11h
- Départ jusqu’à 17h
- Séjour minimum : 2 nuits

Juillet et août

- Arrivées et départs uniquement les mercredis, samedis et dimanches, selon le type d’hébergement
- Arrivée à partir de 16h
- Départ avant 10h
- Séjour minimum : 7 nuits

10° Arrivée anticipée et départ tardif

En basse saison, les clients bénéficiant du Pack I Love Bois Fleuri peuvent profiter :

- d’une arrivée anticipée dès 11h**
- d’un départ tardif jusqu’à 17h

Ce service n’est pas disponible en juillet et août, ni les jours d’ouverture ou de fermeture du camping.

**Sous réserve de disponibilité

11° Check-in express

Afin de faciliter votre arrivée et éviter toute attente à la réception, nous vous invitons à régler avant votre arrivée :

- la taxe de séjour
- les options éventuelles (draps, lit bébé, etc.)
- la caution

La caution est préautorisée par une retenue de 1 € sur votre carte bancaire.

Merci également :

- d’indiquer le nombre exact de personnes présentes
- d’envoyer par e-mail le contrat de location d’information complété.

12° Choix de l’emplacement

Nous faisons notre maximum pour répondre à votre préférence concernant l’emplacement ou l’hébergement souhaité.

Cependant, cette demande ne peut être garantie.

La direction se réserve le droit de modifier l’attribution initiale tout en s’engageant à proposer un emplacement ou un hébergement équivalent.

13° Animaux

Les chiens ne sont pas acceptés dans les hébergements suivants :

- Mobil-Home Confort 1 Chambre
- Mobil-Home Confort 2 Chambres
- Mobil-Home Charme 2 Chambres
- Mobil-Home Charme Premium 2 Chambres

Dans les autres hébergements, les animaux sont acceptés moyennant un supplément de 7 € par nuit.

Les animaux doivent être tenus en laisse dans l’enceinte du camping et leur carnet de vaccination devra être présenté à l’arrivée.

14° PMR

Afin de garantir un accueil conforme aux normes d’accessibilité, toute réservation d’un hébergement adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) nécessite la présentation d’une carte PMR valide lors de l’enregistrement.

15° Parrainage

En tant que membre du programme I Love Bois Fleuri, vous avez la possibilité de parrainer vos proches jusqu’au 31 janvier 2027.

Vos filleuls pourront ainsi bénéficier des mêmes conditions tarifaires et avantages que vous.

16° Communication entre les deux parties

Une fiche de séjour vous sera envoyée courant novembre 2026 afin de confirmer définitivement votre séjour.